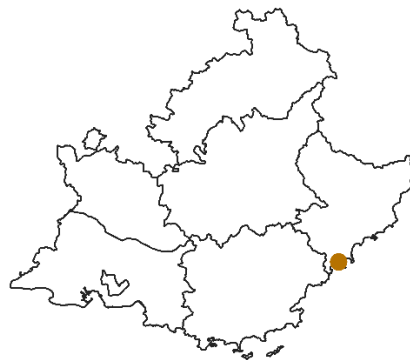




Initiatives exemplaires 2022 du plan d'actions zéro déchet plastique

Cannes (06)



Nombre d'habitants	342 500 habitants
Intercommunalité d'appartenance	Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

Elu.e et technicien.ne référents	Françoise BRUNETEAUX	Benoit AGASSANT
	Adjointe à l'environnement	Directeur service environnement
	francoise.bruneteaux@ville-cannes.fr	benoit.agassant@ville-cannes.fr
	04 97 06 41 12	04 89 82 20 14

Le point de vue de Françoise BRUNETEAUX, adjointe à l'environnement

« Cette démarche écologique est plus que jamais nécessaire, à l'issue d'une crise sanitaire où le tout jetable et le plastique se retrouvent beaucoup trop souvent dans l'environnement. Il est temps de passer d'une société du jetable à une société du durable et de valoriser plus encore le civisme environnemental. La signature de la Charte Sud Zéro Déchet Plastique est le prolongement naturel des actions engagées au niveau local. »

Animateur	Partenaires pilotes de la mission zéro déchet plastique de l'ARBE

Exemples d'actions mises en œuvre

Objectif 1 : Sensibiliser les acteurs du territoire

Marquer les avaloirs de rue pour inciter la prise de conscience des citoyens du transfert des pollutions via les réseaux d'eaux

La ville, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins, a installé depuis 2018 500 clous en lave émaillée « Ici commence la mer. Ne rien Jeter » à proximité des avaloirs de rue. Une campagne de communication a également été diffusée. Il s'agit d'inciter la prise de conscience des passants et de diminuer les pollutions issues des transferts de déchets via les canalisations d'eaux pluviales. Cette signalétique a été dupliquée depuis dans de nombreuses communes et agglomérations.



Objectif 2 : Diminuer l'utilisation des plastiques

Engager les acteurs présents sur le domaine public à supprimer l'usage unique en plastique

A la suite de la mise en place d'une charte environnementale contraignante avec les kiosquiers présents sur le littoral interdisant tout plastique jetable, la ville invite depuis juin 2020 tous les utilisateurs du domaine public à signer un engagement avec la Mairie leur demandant de proscrire l'utilisation de vaisselle et de bouteilles d'eau en plastique dans le cadre de leurs activités. Cette mesure vise 441 établissements de restauration exploitant des terrasses, 31 exploitants de plages, 68 organisateurs d'événements et 400 associations subventionnées ou bénéficiant d'une mise à disposition de locaux communaux.



Objectif 3 : Collecter, recycler, valoriser les déchets plastiques

Recycler et valoriser les bâches de communication usagées

La Ville de Cannes, dans le cadre de ses différentes manifestations et événements, utilise des supports de communication, de type kakémonos et bâches publicitaires non rigides en PVC. Afin de recycler ces bâches et kakémonos en fin de vie et leur donner une seconde vie, la ville de Cannes travaille depuis 2010 avec l'Association Résines Esterel Azur, Chantier d'Insertion sociale et professionnelle qui transforme les bâches usagées en « produits manufacturés » de type maroquinerie.



En savoir plus sur la mission région zéro déchet plastique confiée à l'ARBE zerodechetplastique@arbe-regionsud.org

Animateur

Partenaires pilotes de la mission zéro déchet plastique de l'ARBE

